

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-4027-2017

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

AFFIDAVIT

Je soussigné, **DAVE RHÉAUME**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis Directeur, Réglementation et tarification chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande d'approbation d'un mécanisme incitatif à l'amélioration de la performance d'Énergir pour les activités de distribution »;
3. J'ai supervisé la préparation de la pièce Énergir-1, Document 1;
4. En date de la signature du présent affidavit, la pièce Énergir-1, Document 1 était finalisée, hormis quelques ajustements de mise en page n'affectant pas son contenu;
5. Tous les faits allégués dans cette pièce sont à ma connaissance vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 20 décembre 2017.

(s) Dave Rhéaume

DAVE RHÉAUME

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 20^e jour de décembre 2017

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec